



Ville de La Seyne-sur-Mer  
Département du Var  
Arrondissement de Toulon

RREPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de La Seyne-sur-Mer

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à 16H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du **6 avril**, s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

#### **PRESENTS**

Nathalie BICAIS, Jean-Pierre COLIN, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Sophie MONTBARBON, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Pascal TASSISTO, Kristelle VINCENT, Christian DUPLA, Christophe PEURIERE, Malika BAGHDAD, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Dominique LEXA, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Valérie GUITTENNE, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELOT, Bouchra REANO, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

#### **ABSENTS REPRESENTES**

Valérie KADDOURI donne procuration à Dominique LEXA  
Anthony CIVETTINI donne procuration à Olivier ANDRAU

#### **ABSENT(S)**

Narjès OUERGHI,

Dominique BAVIERA a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2021.

Le scrutin donne le résultat suivant : Mme DELYON Isabelle et M. Dorian MUNOZ s'abstiennent, le compte-rendu est adopté.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

**COMMERCES ET MARKETING TERRITORIAL**

DEL_21_046	<b>CRÉATION D'UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE DU VAR POUR L'ORGANISATION DU MARCHÉ</b>
------------	--

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Madame VERANI-LAÏ Cassandra souhaiterait soutenir le projet et son groupe votera favorablement s'il est assuré que les prix ne soient pas trop élevés, adaptés à la clientèle seynoïse et que les forains actuels ne subiront pas des conséquences négatives. De plus elle voudrait connaître les conditions d'organisation de ce marché et les résultats de la consultation des organisations professionnelles.

Madame le Maire remercie Mme VERANI-LAÏ pour ses propos ainsi que Mme SINQUIN et M. DIMEGLIO pour le travail réalisé pour la mise en place de ce marché, malgré les difficultés de faire venir de nouveaux producteurs.

La convention à passer avec la Chambre d'Agriculture du Var définit les conditions de mise en oeuvre de ce nouveau marché de producteurs qu'elle estime être un plus pour la Ville en amenant une nouvelle clientèle. Les prix ne peuvent évidemment pas être encadrés mais seront raisonnables et ne défavoriseront pas les commerçants actuels.

Madame Sandra TORRES approuve l'initiative, elle souligne que le territoire varois est riche au niveau agricole et qu'il existe une vraie volonté de la part des producteurs de développer les circuits courts afin de favoriser les produits locaux.

Madame le Maire rajoute que l'aquaculture fait également partie de ce dispositif, qu'un travail de recherche a été mené sur le territoire de la Commune pour remettre des parcelles en culture et avec le même objectif une étude en hydrologie du sol sur le domaine de Fabrégas.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_21_047	<b>AVENANT AUX TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL POUR L'ANNÉE 2021 REVÊTANT UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L 2331-3 6° DU CGCT - ACCÈS BORNES ÉLECTRIQUES MARCHÉ ARTISANAL/PRODUCTEURS ET MARCHÉS A LA JOURNÉE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS PONCTUELLES</b>
------------	---

Rapporteur : Yves DIMEGLIO, Conseiller Municipal

POUR : 45

ABSTENTION(S) : 3 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**DENOMINATION DE VOIE ET D'OUVRAGE**

DEL_21_048	HOMMAGE PUBLIC DÉNOMINATION DE L'ESPLANADE SERGE MALCOR À SICIÉ
------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

DEL_21_049	COMITE DE SELECTION DES PROJETS INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 35  
 CONTRE 1 Hakim BOUAKSA  
 ABSTENTION(S) : 12 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**RESSOURCES HUMAINES**

DEL_21_050	REMISE GRACIEUSE D'UNE DETTE D'UN AGENT DE LA COLLECTIVITE
------------	--

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_21_051	CONVENTION DE PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)
------------	---

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_21_052	RECOURS A DES MAGISTRATS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF POUR PRÉSIDER LES CONSEILS DE DISCIPLINE - FIXATION DES VACATIONS
------------	--

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

POUR : 47  
 ABSTENTION(S) : 1 Cassandra VERANI-LAÏ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE**

<b>DEL_21_053</b>	<b>SAISON ESTIVALE 2021 - SURVEILLANCE DE LA Baignade - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>DEL_21_054</b>	<b>APPROBATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACTION DU GROUPE LOCAL DE TRAITEMENT DE LA DELINQUANCE AU SEIN DU QUARTIER DE LA PRESENTATION</b>
-------------------	---

Rapporteur : Pascal TASSISTO, Adjoint au Maire

Monsieur Dorian MUNOZ informe que Madame Isabelle DELYON et lui même voteront favorablement car il estime que c'est un effort sur la prévention de la délinquance. Il souhaite savoir si la convention a bien pris effet au 4 février et auquel cas un retour sur les actions menées. Puis il interroge sur la désignation de Monsieur Cheikh MANSOUR au lieu de Monsieur Pascal TASSISTO délégué à la Police Municipale.

Madame VERANI-LAÏ Cassandra soutient la volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants de la "Présentation" mais craint une stigmatisation des jeunes du quartier et que le trafic de stupéfiants ne soit que déplacé, pour elle il est essentiel de favoriser le lien social et le dialogue.

Madame Sandra TORRES salue les interventions réalisées, la "Présentation" étant devenue une zone d'insécurité.

Madame le Maire répond en expliquant que M. MANSOUR est très impliqué dans les actions à mener dans le quartier et qu'il s'agit d'une collaboration entre le Préfet, l'Etat, les services de la collectivité, la Métropole et THM pour une solution forte afin que cette cité ne soit plus une zone de non droit. Elle rajoute que le travail est fait conjointement entre les polices et sans stigmatisation.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PARC-AUTOS**

<b>DEL_21_055</b>	<b>DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE VÉHICULES, D'ENGINS ET DE MATÉRIELS DU PARC AUTOMOBILES DE LA VILLE</b>
-------------------	--

Rapporteur : Guillaume CAPOBIANCO, Adjoint au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

<b>DEL_21_056</b>	<b>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CASINO - ALLEGEMENT DES CHARGES EN RAISON DU COVID-19</b>
-------------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>DEL_21_057</b>	<b>MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE CINEMA - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CASINO JOA ET LA FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES RESEAU CINE 83</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Dorian MUNOZ regrette à nouveau que cette convention soit passée avec une association de gauche qu'il qualifie de sectaire.

Monsieur Hakim BOUAKSA demande combien de temps durera le cinéma provisoire et le devenir du projet de cinéma à la Seyne. Il aimerait également savoir si la Commune devra payer des pénalités à la société choisie.

Madame Basma BOUCHKARA rappelle la volonté forte des Seynois de disposer d'un cinéma sur le territoire communal. Elle estime que la solution provisoire est mieux que rien mais n'est pas satisfaisante sur l'amplitude d'ouverture et l'accueil du public.

Monsieur Olivier ANDRAU se félicite du choix de l'association pour la mise en œuvre de ce cinéma provisoire qui est pour lui un point positif.

Madame le Maire répond que l'association est la seule à pouvoir faire de la programmation, de plus le Casino JOA a déjà travaillé avec celle-ci et a également réalisé des travaux pour la mise aux normes de la salle en matière d'accueil du public. Puis elle précise que la convention est passée jusqu'en décembre 2022.

Concernant le projet de cinéma, elle explique être contrainte par les procédures contentieuses entamées avant leur élection et qu'une étude doit être réalisée par un spécialiste des contrats afin de savoir comment la responsabilité de la Commune pourrait être engagée sur le bail.

Elle s'implique personnellement dans ce dossier car elle souhaite sortir de cette situation et affirme que le projet de cinéma n'est pas abandonné.

POUR : 43  
 ABSTENTION(S) : 4 Bouchra REANO, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Marie VIAZZI  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_058</b>	<b>DELIBERATION DE PRINCIPE EN VUE DU RECOURS A UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME D'AFFERMAGE CONCESSIONNEL POUR LA GESTION DU COMPLEXE TENNISISTIQUE DE BARBAN</b>
-------------------	---

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 3 Damien GUTTIEREZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Sophie MONTBARBON  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**SPORTS**

<b>DEL_21_059</b>	<b>GESTION EN REGIE DU COMPLEXE BARBAN A COMPTEUR DU 1ER SEPTEMBRE 2021 - DEMANDE D'HABILITATION FEDERALE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA indique que son groupe votera pour et demande s'il est prévu un service de restauration durant cette année transitoire pendant laquelle un minimum sportif sera assuré.

Madame le Maire répond qu'il n'y aura pas de restauration et qu'il s'agit de reconstituer l'offre sportive. Elle précise que le site est dégradé et avec de moins en moins d'adhérents, en conséquence avant de le proposer à une délégation de service public, il est nécessaire, pour permettre la continuité, de le reprendre en régie afin de remettre de l'ordre et assurer l'entretien.

POUR : 47  
 ABSTENTION(S) : 1 Damien GUTTIEREZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**CIMETIERES**

<b>DEL_21_060</b>	<b>AFFAIRES FUNERAIRES - PRISE EN CHARGE DE PERSONNES DÉPOURVUES DE RESSOURCES SUFFISANTES</b>
-------------------	--

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

Madame Sandra TORRES estime que la somme de 900 euros de prise en charge est faible par rapport au coût d'une crémation. Puis elle demande pourquoi ne pas faire un appel d'offres auprès des sociétés funéraires à la place des tours de garde et si dans le cas d'une crémation comment seront pris en charge les frais d'achat de cercueil et de transfert.

Mme CHENET répond que les organismes funéraires préfèrent les tours de garde plutôt qu'un appel d'offres qui serait trop lourd, elle précise qu'il n'y a en moyenne que dix indigents par an.

POUR : 45  
 ABSTENTION(S) : 2 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Véronique LEPORTOIS

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_061</b>	<b>TARIFS DES EMPLACEMENTS AU CIMETIERE CENTRAL - LA SEYNE-SUR-MER</b>
-------------------	--

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

Madame Sandra TORRES revient sur la délibération précédente elle demande s'il n'est pas possible de réduire le coût de la crémation quand ça concerne une personne indigente.

Madame le Maire répond que c'est la société de garde qui prend en charge les frais. Puis concernant le cimetière elle rajoute qu'il a été trouvé en l'état d'abandon et qu'il convient de remettre de l'ordre dans sa gestion et d'ajuster les tarifs. Elle remercie Mme CHENET et les services pour le travail accompli.

Elle informe que d'ici peu la nouvelle façade de l'ancien cimetière sera inaugurée et dit être satisfaite de ce qui a été fait en peu de temps pour les défunts et les gens dans la peine.

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 3 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Bertrand PIN  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Christian DUPLA  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**SOCIETES PUBLIQUES (SEM ET SPL)**

<b>DEL_21_062</b>	<b>RETROCESSION PAR LA SAGEM DES EQUIPEMENTS PUBLICS REALISES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN</b>
-------------------	--

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR : 46  
 ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_063</b>	<b>BILAN DE CLOTURE DE LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT ENTRE LA COLLECTIVITE ET LA SAGEM</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR : 41  
 CONTRE 1 Basma BOUCHKARA  
 ABSTENTION(S) : 4 Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 2 Fatiha PETER, Hakim BOUAKSA  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_21_064</b>	<b>CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER AVEC LA SAGEM - TRANSFORMATION DE L'AVANCE VERSEE EN 2016 ET 2021 EN PARTICIPATION 2021</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 2 Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_065</b>	<b>INTEGRATION DANS L'ACTIF COMMUNAL DES AVANCES 2016 ET 2021 EFFECTUEES A LA SAGEM</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR : 45  
 ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Kristelle VINCENT  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**VIE ASSOCIATIVE**

<b>DEL_21_066</b>	<b>SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS ET A LA CAISSE DES ÉCOLES - DROIT COMMUN, PROJET ÉDUCATIF LOCAL (CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - PRESTATIONS DE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE) ET CONTRAT DE VILLE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Damien GUTTIEREZ rappelle qu'il y a vingt ans avec quatre sections le CSMS recevait 45 000 euros de subvention, aujourd'hui avec sept sections de plus il perçoit 14 000 euros. De plus, il estime que la décision d'appel du jugement du tribunal administratif qui demandait le réexamen de la subvention allouée à l'association, est un risque éthique et juridique envers les adhérents privés d'une subvention de 200 000 euros depuis au moins sept ans.

Madame Bouchra REANO fait un état des subventions attribuées aux associations à la baisse et à la hausse et relève que 30 associations ne sont plus subventionnées, elle demande des explications.

Monsieur BECCARIA donne des explications et plus particulièrement concernant l'association Coeur de Ville, il indique que celle-ci n'a pas fait de demande de subvention pour l'année 2021 n'ayant pas utilisé celle de l'année dernière à cause de l'épidémie du COVID-19 ; pour les Anciens Combattants il informe que la diminution de 10 % du montant de la subvention s'est faite en accord avec tous les présidents de ces associations au profit de l'une d'elle qui entretient des véhicules de guerre utilisés lors des cérémonies.

Il rajoute que sur l'ensemble des subventions attribuées les montants ont été fixés par rapport à ceux de l'année dernière et que 50 % ont été distribués, le solde sera réparti en juillet.

Madame le Maire estime qu'il est de son devoir de gérer l'argent public avec rigueur et qu'elle attend des associations des actions en faveur des seynois. Concernant le CSMS elle considère qu'il n'est plus un club multisports et précise que la subvention est la même que l'année précédente. Enfin elle remercie M. BECCARIA pour son travail.

POUR : 36  
 ABSTENTION(S) : 12 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

*A ce point de l'ordre du jour, Monsieur Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire, quitte la salle en donnant procuration de vote à Monsieur Christophe PEURIERE, Adjoint de Quartier. Le nombre de votants est de 48.*



**FINANCES**

<b>DEL_21_067</b>	<b>AUTORISATION DE TRANSFERT D'EMPRUNT DE LA CAISSE D'EPARGNE ARE00714 DE TERRES DU SUD HABITAT A TOULON HABITAT MEDITERRANEE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 41  
 ABSTENTION(S) : 5 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 2 Jean-Pierre COLIN, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_068</b>	<b>VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2021</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Madame Isabelle DELYON regrette qu'aucun effort n'ait été fait pour diminuer la fiscalité au vu de la revalorisation annuelle forfaitaire de la valeur locative qui sert de base imposable augmentant de fait les impôts à payer et rappelle que la Commune figure parmi les villes les plus lourdement taxées.

Madame le Maire répond qu'il y avait un choix à faire et que la Municipalité a décidé de favoriser l'investissement afin de remettre en état les équipements publics et précise que pour cette année les taux ne changent pas.

POUR : 37  
 CONTRE 1 Hakim BOUAKSA  
 ABSTENTION(S) : 10 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAI, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_21_069</b>	<b>REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 38  
 ABSTENTION(S) : 10 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_070</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Après une présentation par powerpoint, une discussion s'engage sont intervenus : Monsieur Stéphane LANCELOTTA, Madame Isabelle DELYON, Monsieur Olivier ANDRAU et Madame le Maire qui clôt le débat.

POUR : 38  
 CONTRE 6 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 4 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_21_071</b>	<b>REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 SUR LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 38  
 CONTRE 3 Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 5 Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 2 Bouchra REANO, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_21_072</b>	<b>BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 39  
 ABSTENTION(S) : 9 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_21_073</b>	<b>VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "CIMETIERE CAMP LAURENT"</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Madame Basma BOUCHKARA approuve le choix de terminer les travaux du cimetière de Camp Laurent et demande si les carrés israélite et musulman prévus seront réalisés.

Madame le Maire répond que le projet n'a pas changé.

Monsieur Olivier ANDRAU demande si l'autorisation de programme concernant le cimetière est supprimée.

Madame le Maire indique qu'à ce stade il s'agit de voter l'AP/CP afin de pouvoir finir les travaux et ouvrir le cimetière.

POUR : 42  
 ABSTENTION(S) : 6 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_21_074	VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RECONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ECOLES"
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU interroge sur le devenir du projet de l'école VERNE/MABILY.

Madame le Maire explique que la réhabilitation du centre ville ne pourra se faire qu'en ayant une école élémentaire adaptée et que le problème c'est le manque de foncier disponible pouvant regrouper les deux structures et le budget important de la reconstruction dont la Ville ne dispose pas. Elle précise que le projet VERNE/MABILY n'avait l'objet d'aucun programme et d'aucune étude de financement permettant son inscription au budget. Elle précise que dans un temps très court elle a réuni les acteurs concernés pour étudier sérieusement le dossier.

Après réflexion il est ressorti qu'il y a une problématique liée à l'implantation de deux collèges sur le même secteur du centre ville et à la carte scolaire.

Afin d'essayer de résoudre le problème, il est proposé, après concertation du Président du Conseil Départemental et de l'Inspecteur d'Académie, d'intégrer une école au sein du collège Marie CURIE.

Elle informe qu'une étude est en cours pour définir les besoins et qu'une consultation sera lancée auprès des proviseurs, des enseignants, des parents d'élèves et peut être même des enfants. L'objectif est de créer une école de qualité en centre ville.

POUR : 42  
 CONTRE 3 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 3 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

DEL_21_075	VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "PROJET DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE BERTHE"
------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 42  
 ABSTENTION(S) : 6 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_21_076	VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE"
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 4 Bouchra REANO, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_21_077	VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR "L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF SCAGLIA-BAQUET N°2"
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR : 41  
 ABSTENTION(S) : 6 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Virginie SANCHEZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC\_21\_042 à DEC\_20\_046) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 18H58.

La Seyne-sur-Mer, le **16 AVR. 2021**



**Nathalie BICAIS**  
 Maire de La Seyne-sur-Mer  
 Vice-Président du Conseil Départemental du Var  
 Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service documentation, 6ème étage de l'Hôtel de Ville.

## **COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_21_042	CONTENTIEUX - TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON - RECOURS EN ANNULATION ET SUSPENSION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 FEVRIER 2021 RELATIF AUX PRELEVEMENTS OPERES SUR LES RESSOURCES FISCALES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.302-7 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION - RECOURS EN ANNULATION CONTRE LA LETTRE DU PREFET DU VAR DU 24 SEPTEMBRE 2020 FIXANT L'OBJECTIF TRIENNAL 2020-2022 AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU - HABILITATION A ESTER EN JUSTICE - DESIGNATION D'AVOCAT
DEC_21_043	EXONÉRATIONS DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CONCERNANT LES OCCUPATIONS COMMERCIALES DU SITE ESPLANADE MARINE DU FAIT DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2020
DEC_21_044	VENTES D'OUVRAGES PAR LA RÉGIE DU MUSÉE BALAGUIER
DEC_21_045	FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ET ACCESSOIRES - LOT N° 2 DE LA CONSULTATION MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE A INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ TRENOIS DECAMPS
DEC_21_046	CONVENTION DE PRÊT D'UN VÉHICULE MUNICIPAL A L'ASSOCIATION FRANCE CANCER